



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14 avril 2026

Sécurité des enfants en périscolaire :

Familles de France appelle l'État à des décisions immédiates

Familles de France alerte une nouvelle fois sur les temps périscolaires. Il n'est plus acceptable que faute de moyens, de reconnaissance des agents, l'accueil des enfants soit fragilisé voir que ces derniers soient mis en danger.

Face à cette urgence, **Familles de France refuse catégoriquement toute démarche de concertation de façade.** Les tables rondes et conventions citoyennes, si elles sont une bonne chose, ne peuvent pas exclure les professionnels de terrain et les associations gestionnaires du périscolaire sous peine d'être inutiles et déconnectées de la réalité. **Ceux qui agissent au quotidien doivent être au cœur des décisions pas tenus à l'écart.**

La situation, notamment à Paris, exige des réponses immédiates et des actes concrets. Les discours ne suffisent plus.

Par exemple **la mise en place immédiate de personnels dédiés à l'hygiène et au change clairement identifiés** en augmentant le temps de travail de toutes les ATEM pour une présence sur tous les temps péri et extrascolaire, ainsi qu'une organisation garantissant qu'aucun agent ne se retrouve seul avec un enfant, ni en activité, ni au dortoir, ni dans aucun espace de l'école ou du centre de loisirs.

Familles de France demande un engagement clair de l'État : **le périscolaire est un enjeu national majeur et doit être traité comme tel.** Cela passe impérativement par **une professionnalisation renforcée et obligatoire du secteur.** Du baccalauréat professionnel au BPJEPS jusqu'au DEJEPS, ces formations ne peuvent plus être considérées comme optionnelles : **elles doivent devenir la norme pour encadrer les enfants.**

Il en va de la **sécurité des enfants**, mais aussi de la reconnaissance d'un métier essentiel trop longtemps négligé.

Familles de France est aux côtés des familles et des professionnels pour assurer **la qualité du service auprès des enfants et de la compétence professionnelle adéquate.**

Familles de France attend désormais des décisions fermes et rapides, et sera particulièrement vigilante quant aux réponses apportées notamment par **Cristelle Gillard**, déléguée à la protection des enfants à l'école.

L'heure n'est plus aux consultations, mais à l'action.

Contact presse :

Émilie SOUPLÉ : 06 27 67 20 61